



© ADOBESTOCK



Futurités

AVANT PROGRAMME 2024



Table des matières

| | |
|--|----|
| Mot du gouvernement du Québec | 3 |
| Mot du président de Cheval Québec | 4 |
| Informations générales | 5 |
| Définition des épreuves de Futurités | 5 |
| Comité organisateur | 6 |
| Composition du comité organisateur | 6 |
| Inscriptions et admissibilité | 7 |
| Admissibilité | 7 |
| Disciplines | 8 |
| Inscription des participants | 10 |
| Règles générales applicables | 11 |
| Tenue vestimentaire | 11 |
| Dossard | 11 |
| Biosécurité des chevaux | 12 |
| Contacts utiles à Cheval Québec | 13 |

Mot du gouvernement du Québec



Les Futurités offrent une vitrine exceptionnelle pour le secteur équin du Québec et ses artisans, une communauté de passionnés qui ne cessent de rehausser les standards des chevaux d'élevage québécois.

L'activité équestre fait partie du quotidien de milliers de Québécois, que ce soit à des fins d'élevage, de loisir, de tourisme, de sport, de thérapie ou tout simplement pour le plaisir de côtoyer ces superbes animaux.

Il m'importe de souligner l'apport indispensable de Cheval Québec au développement de la communauté équine et à la reconnaissance de la qualité des spécimens québécois, notamment grâce à l'appellation Cheval Origine Québec. L'organisme partage également notre souci de l'amélioration du bien-être et de la santé des animaux, une des priorités de notre gouvernement.

Le gouvernement du Québec est heureux de soutenir les Futurités. En inscrivant leurs jeunes chevaux à l'événement, les éleveurs font rayonner le savoir-faire exceptionnel du Québec en matière de génétique, de reproduction et de dressage de chevaux.

J'encourage le public à assister à cet important rendez-vous annuel des éleveurs québécois et à apprécier les différentes épreuves.

Bon événement !

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec,

ANDRÉ LAMONTAGNE

Mot du président de Cheval Québec



Soulignons les efforts de nos éleveurs québécois !

Encore une fois cette année, le travail exceptionnel de nos éleveurs québécois sera récompensé lors des Futurités organisés par Cheval Québec. Nous constatons avec fierté que de plus en plus d'éleveurs et d'étalonniers québécois adhèrent à nos programmes. Cette croissance est un signe indéniable de la vitalité de l'élevage de chevaux d'origine québécoise. En effet, le nombre croissant de sujets Cheval Origine Québec démontre la santé florissante de cette industrie.

Depuis quelques années nos produits d'élevage bénéficient d'une reconnaissance internationale, et ce, dans toutes les disciplines et races confondues. Ce rayonnement est le reflet de l'excellence du savoir-faire de nos éleveurs. Je vous invite à venir admirer les plus beaux spécimens lors de nos événements Futurités. Des épreuves de conformation aux démonstrations de performance, ces événements vous permettront d'apprécier la qualité des chevaux élevés au Québec, quelles que soient les races ou disciplines.

Venez échanger avec les éleveurs présents et profitez-en pour en apprendre davantage sur les races de chevaux élevés au Québec.

ROBERT FOURNIER

Informations générales

Définition des épreuves de Futurités

Le terme « Futurité » (anglais : Futurity) est utilisé pour désigner des compétitions réservées à de jeunes chevaux. Ces compétitions sont organisées dans le but d'encourager l'élevage de sujet de qualité. Les épreuves de Futurités peuvent varier d'une race à l'autre, étant donné les aptitudes recherchées qui divergent dans les différentes disciplines équestres.

On retrouve dans les épreuves de Futurités :

- Des épreuves de conformation,
- Des épreuves montées et/ou attelées.

Les règles d'admissibilité varient d'une race à l'autre. Pour être admissible, le sujet doit être inscrit à un programme d'élevage, que ce soit avant ou peu après la naissance. Il sera en compétition avec des sujets du même âge afin d'être jugé en fonction d'une conformation et d'une performance équivalentes.


Cette année, la programmation sera composée de cinq volets afin d'offrir un plus grand rayonnement aux éleveurs. L'objectif étant de représenter l'ensemble de l'élevage équin au Québec.

| Date | Lieu de compétition | Races de chevaux concernées |
|--------------------|--|---|
| 2 au 4 août | Centre multifonctionnel Richardson <i>Sorel</i> | Jeunes chevaux enregistrés de race Quarter Horse, Paint Horse et Quarter Horse Appendix démontrant des aptitudes en course de barils |
| 21 au 25 août | Complexe équestre Bécancour <i>Bécancour</i> | Jeunes chevaux enregistrés à un registre de race, démontrant des aptitudes en chasse et saut d'obstacles |
| 31 septembre | Parc équestre olympique <i>Bromont</i> | Jeunes chevaux enregistrés à un registre de race, démontrant des aptitudes en dressage |
| 14 au 15 septembre | Centre multifonctionnel Richardson <i>Sorel</i> | Jeunes chevaux enregistrés à un registre de l'une des races représentées par l'une des Associations de race affiliées à Cheval Québec |

Comité organisateur

Composition du comité organisateur

| | |
|--------------------------|--|
| Coordination | Cindie Lavoie – evenements@cheval.quebec |
| Comité sectoriel Élevage | Gabrièle Roy (B) - Présidente Franck Balducci (A) Caroline Bolduc (C) Philippe Desharnais (A) Lisa Léonard (C) Daniel Saindon (B) |
| En appui | Communications – Cheval Québec Graphisme – Les éditions Vice Versa Relations avec le MAPAQ – Renée Lévesque Soutien administratif - Vanessa Noël |



Informations concernant les inscriptions

Inscriptions et admissibilité

Admissibilité

Pour inscrire son cheval à une épreuve de Futurité, le **propriétaire** du cheval doit :

- Être membre en règle de Cheval Québec ;
- Être membre en règle de l'association de race qui propose l'épreuve s'il y a lieu ;
- Résider au Québec ou présenter un sujet d'ascendance d'un parent dont le propriétaire est du Québec ;
- Avoir son nom inscrit comme propriétaire ou copropriétaire sur le certificat d'enregistrement reconnu du sujet présentée, et ce, au plus tard à la fermeture des inscriptions.

Pour participer à une épreuve de Futurité, le **concurrent** (si différent du propriétaire) doit :

- Être membre en règle de Cheval Québec ;
- Être membre en règle de l'association de race qui propose l'épreuve s'il y a lieu.

Pour participer à une épreuve de Futurité, le **cheval** doit :

- Être enregistré dans un registre de race ;
- Avoir l'âge requis pour s'inscrire dans l'épreuve donnée ;
- Répondre aux exigences des règlements de compétitions applicables ;
- Respecter le règlement de biosécurité sur la vaccination.

Disciplines

Course de barils

L'épreuve est offerte aux jeunes chevaux de 4 ans enregistrés de races Quarter Horse, Paint Horse et Quarter Horse Appendix. Pour participer, ces derniers doivent détenir l'appellation « Cheval Origine Québec » et, de ce fait, être enregistrés au Programme des Étalons du Québec (PEQ). Les sujets primés seront ceux dont les performances en course de barils auront obtenu les meilleurs temps pour l'épreuve de course de barils.

[Avant-programme Futurités Hôte Chevaux de course de barils](#)

Saut d'obstacles

L'épreuve est offerte par catégorie d'âge pour les chevaux de 3 et de 4 ans. Les chevaux seront jugés sur leur conformation, leurs mouvements, la précision, l'élasticité et l'équilibre des allures, la condition physique, l'impression générale et leur développement.

50 % conformation – 50 % performance.

L'épreuve est ouverte aux chevaux de 3 ans. Les chevaux sont jugés sur leur qualité, leur substance, leur condition physique, et sur leurs dispositions comme cheval de selle. Les chevaux entrent sur la piste au pas et sont présentés dans le sens des aiguilles d'une montre à la discrétion du chef de piste. Ils doivent exécuter le pas, le trot et le petit galop dans les deux sens de la piste. Seules les transitions simples seront demandées.

40 % conformation – 60 % allures.

L'épreuve est ouverte aux chevaux de 4 ans. Les chevaux sont jugés sur leur technique de saut, leur équilibre, leurs aptitudes sportives, leurs dispositions comme cheval de selle et leur talent au saut d'obstacles. Le juge, dans son évaluation, doit tenir compte avant tout des prédispositions du cheval et peut ignorer les erreurs dues à son manque d'expérience qui ne réduisent en rien son potentiel.

Les fautes converties en points comptent pour 50 % de la note (performance) et le style pour 50 %.

[Avant-programme Futurités Hôte Saut d'obstacles](#)

Chasse

Une épreuve est offerte aux chevaux de 3 à 5 ans. Les chevaux seront jugés par catégorie d'âge sur leur conformation, leurs mouvements, la précision, l'élasticité et l'équilibre des allures, la condition générale, l'impression générale et leur développement.

50 % conformation – 50 % performance.

Une épreuve est offerte aux chevaux de 3 à 5 ans. Les chevaux seront jugés par catégorie d'âge sur leur qualité, leur substance, leur condition générale, et sur leurs dispositions comme cheval de selle. Les chevaux entrent sur la piste au pas et sont présentés dans le sens des aiguilles d'une montre. Ils doivent exécuter le pas, le trot et seulement le petit galop dans les deux sens de la piste. Seules les transitions simples seront demandées.

40 % conformation – 60 % allures.

[Avant-programme Futurités Hôte Chasse](#)

Dressage

Les notes sont attribuées selon les critères affichés sur la fiche d'évaluation des épreuves modèle et allures et selon les pourcentages suivants : 30 % chacun pour le pas, le trot et le petit galop pour un total de 90 % et 10 % sur l'impression générale (notamment l'impulsion, l'équilibre, l'aptitude sous la selle, la présence et les aptitudes pour le dressage, comme indiqués sur la fiche d'évaluation de l'épreuve. Le cheval doit exécuter les mouvements de façon exacte avec qualité lors d'une reprise imposée.

Conformation : qualité et harmonie de la tête, de l'encolure, de la position de la selle, de l'épaule, de l'ossature, du dos, des antérieurs, des postérieurs, de l'angle et de la forme des membres et des articulations. Substance, condition, solidité, défauts héréditaires affectant la solidité ou présentant un empêchement à l'entraînement ou à la reproduction. Pénaliser les faiblesses transmissibles, les tares, les problèmes de santé et tout ce qui peut limiter la qualité des allures. Une bonne conformation harmonieuse rendant l'animal apte à produire des chevaux de dressage performants.

[Avant-programme Futurités Hôte Dressage](#)

Associations de race affiliées

Jugement au licou

Les sujets seront évalués au pas et au trot entre 3 points d'arrêt. Un juge sera placé à chaque point d'arrêt. Les sujets seront évalués sur leur conformation, l'harmonie de la tête, l'encolure, l'épaule, l'ossature, le dos, les antérieurs, les postérieurs, l'angle et de la forme des membres et des articulations. Substance, condition, solidité, défauts héréditaires affectant la solidité ou présentant un empêchement à l'entraînement ou à la reproduction seront les critères de jugement.

Épreuve de performance (un cheval attelé sur une voiture à deux roues ou monté)

Les sujets sont jugés sur l'apparence, la facilité du mouvement et de l'aisance, l'écoute du meneur ou du cavalier, et ce, dans les différentes allures. Tous les sujets indépendamment du sexe seront présentés dans la même épreuve. Ils sont évalués dans les deux directions du manège, au pas et au trot.

Le jugement est basé sur la performance globale et sur l'habilité à maintenir l'allure demandée. L'action, le port de tête ainsi que le regard sont considérés. Les sujets doivent être en mesure de reculer.

[Avant-programme Futurités Hôte Associations de race affiliées](#)

Catégories d'âge des chevaux

Pour l'édition 2024, les catégories d'âge des chevaux sont présentées dans le tableau ci-bas.

| Catégorie d'âge | Année de naissance (édition 2024) |
|--------------------|-----------------------------------|
| Poulain de l'année | Né(e) en 2024 |
| Poulain de 1 an | Né(e) en 2023 |
| Poulain de 2 ans | Né(e) en 2022 |
| Cheval de 3 ans | Né(e) en 2021 |
| Cheval de 4 ans | Né(e) en 2020 |
| Cheval de 5 ans | Né(e) en 2019 |

Inscription des participants

Il n'y a pas de limite quant au nombre de chevaux qu'un propriétaire peut inscrire aux épreuves de Futurités.

Documents à fournir

Chaque cheval présent sur le site doit être inscrit aux épreuves selon les modalités d'inscription décrites dans chacun des avant-programmes des disciplines.

Lors de l'inscription des chevaux les documents suivants devront obligatoirement être fournis et seront validés par la suite.

- Copie du **certificat d'enregistrement** ou une preuve que les papiers sont en attente d'être émis ;
- Copie du transfert de propriété s'il y a lieu ;
- Copie du **certificat de vaccination** (2024) ;
- Copie du certificat de **dépistage de l'anémie infectieuse** des équidés (**test Coggins**) selon les exigences en vigueur (voir paragraphe : Biosécurité des chevaux).



Informations aux participants

Règles générales applicables

Tenue vestimentaire

Les participants portent la tenue vestimentaire appropriée à la discipline, de bon goût et conforme aux exigences de l'association de race concernée.

Dossard

Les dossards sont remis par le secrétariat aux participants à leur arrivée. Le port du dossard est obligatoire pour tous les concurrents, durant les périodes d'échauffement et en compétition.

Casque protecteur

Le port du casque protecteur fabriqué à des fins exclusives pour la pratique équestre est obligatoire pour tous les cavaliers âgés de 13 ans et moins en tout temps lorsqu'à cheval ou en voiture, à l'exception de l'épreuve de présentation au licou*.

Cheval Québec recommande fortement le port du casque pour tous les meneurs et cavaliers âgés de plus de 14 ans. Cheval Québec mettra à la disposition des participants des casques protecteurs qui seront disponibles pour emprunter sur place.

*Si le règlement de la race ou de la discipline exige le port du casque protecteur pour tout cavalier ou meneur de 18 ans et moins, la réglementation de la race ou de la discipline prévaut sur la réglementation des Futurités.

Source : [RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ CHEVAL QUÉBEC, ÉDITION 2023](#).

Biosécurité des chevaux

Anémie infectieuse des équidés (*test Coggins*)

Un certificat valide de l'année en cours (2024) pour le dépistage de l'anémie infectieuse des équidés est exigé pour chaque cheval présent sur le site, une copie devra être annexée avec l'inscription.

- Le certificat pour les sujets âgés de moins de 6 mois accompagnés de leur mère n'est pas obligatoire, si la mère en possède un, valide de l'année en cours (2024).
- Le certificat valide de l'année en cours est obligatoire pour les sujets âgés de moins de 6 mois qui ne sont pas accompagnés de leur mère.

Vaccination obligatoire

Un certificat de vaccination contre rhino (herpès virus) et influenza sera exigé pour chaque cheval sur le site. La primo-vaccination (2 injections) ou le rappel de vaccination devra avoir été administré au cheval depuis plus de 7 jours et depuis moins de 6 mois avant la date de l'événement.

- Le certificat de vaccination pour les sujets âgés de moins de 6 mois accompagné de leur mère n'est pas obligatoire si la mère en possède un, répondant aux critères précédemment décrits.
- Le certificat de vaccination est obligatoire pour tous les sujets de moins de 6 mois qui ne sont pas accompagnés de leur mère. Pour ces poulains, une première injection de la primo-vaccination est suffisante.

Contrôle des certificats

Tout cheval pour lequel ne pourra être présenté un certificat valide au préposé dès l'arrivée sur le site sera exclu des épreuves et son départ du site de la compétition sera exigé. Les frais encourus ne seront pas remboursés. Veuillez prévoir d'avoir une version papier de vos certificats de vaccination et de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (*test Coggins*) à bord du camion de transport des chevaux lors de votre arrivée sur le site.

IMPORTANT : Laisser à la maison un cheval présentant de la fièvre ou des symptômes de maladie, car il ne sera pas autorisé à accéder au site.

Contacts utiles à Cheval Québec

| | |
|--------------------------------|--|
| Coordonnatrice des événements | Cindie Lavoie 514 252-3053 poste 3834 evenements@cheval.quebec |
| Agente de régie élevage | Vanessa Noël 514 252-3053 poste 3492 vnoel@cheval.quebec |
| Agente de régie de compétition | Anabelle Morante 514 252-3053 poste 3508 competitions@cheval.quebec |